

# LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN  
56 ème ANNÉE - NUMÉRO 786

25 JANVIER 2002 - 150 Francs CFA

## ÉRADICER LES SOURCES DE CONFLITS ET DE TENSIONS ENTRE LES GROUPES HUMAINS ET LES NATIONS

À L'ÉCOUTE ...



... DU PAPE

(...) Nos contemporains sont aujourd'hui plus que jamais marqués par la peur, qui provient à la fois de la situation instable que connaît notre monde et de l'incertitude du lendemain; beaucoup semblent ne plus pouvoir envisager sereinement leur avenir, notamment les jeunes qui sont troublés par les événements dramatiques que leur offre le monde des adultes. Il appartient de manière toute spéciale aux Responsables des nations et à leurs Représentants dans le service diplomatique de s'engager plus que jamais et de manière toujours plus intense, par la voie du dialogue et de la coopération inter-

nationale, pour l'éradication de tout ce qui est source de conflits et de tensions entre les groupes humains et entre les nations. Nulle question particulière qui doit toujours pouvoir trouver des solutions négociées, ne doit l'emporter sur le respect des personnes et des peuples.

Votre mission, Messieurs et Mesdames les Ambassadeurs, consiste à servir à la fois la noble cause de votre pays et la noble cause de la paix. Ce sont là d'éminents actes d'amour envers le prochain, qui doivent être réalisés avec le désir de contribuer au bien commun et à une meilleure entente entre les personnes et entre les peuples. Nous pourrons alors offrir aux générations qui nous suivent une terre où il fait bon vivre. Nous devons sans cesse nous rappeler que toutes les injustices que peuvent contraindre nos contemporains, que les situations de pauvreté, que le manque d'éducation de la jeunesse sont à la source de bon nombre de foyers de violence à travers le monde. La justice, la paix la lutte contre la misère et contre le manque de formation spirituelle, morale et intellectuelle des jeunes, tels sont des aspects essentiels de l'engagement auquel j'appelle les dirigeants des nations, les services diplomatiques et tous les hommes de bonne volonté.

Rome, le 6 décembre 2001

Jean-Paul II

Discours à dix nouveaux ambassadeurs à l'occasion de la présentation de leurs lettres de créances.

## DIEU EST AUX RACINES DE L'HUMANITÉ

Depuis 1981, le cardinal Joseph Ratzinger est à la tête de la Congrégation pour la doctrine de la foi, qui a la charge, au Vatican, de veiller au respect du dogme, mais aussi de préciser la position de l'Eglise sur des questions de doctrine, de théologie et de morale. Pour la première fois, il s'est exprimé dans «pèlerin magazine». Au regard de l'importance de cet entretien, la rédaction du journal «La Croix du Bénin» publie pour ses lectrices et lecteurs, la substance dudit entretien.

L'idée de Dieu a toujours existé. Aujourd'hui, elle semble «anesthésiée» dans nos sociétés occidentales...

Cardinal Joseph Ratzinger : En effet ! Le danger existe que la capacité à

percevoir Dieu soit anesthésiée non seulement par les nombreuses tâches à accomplir, mais encore par nos activités professionnelles ou par la multitude d'images transmises par les médias. Il y

(Lire la suite à la page 9)

## POLÉMIQUE AUTOUR DU BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, EXERCICE 2002 : UN DÉBAT DE MAUVAIS GOÛT

Ouvverte le 22 octobre 2001, la deuxième session ordinaire de l'Assemblée nationale du Bénin a été clôturée le lundi 21 janvier 2002 par son président, Me Adrien Houngbedji.

Les travaux de cette session qui devraient, selon la Constitution du 11 décembre 1990, examiner et voter le budget général de l'Etat Exercice 2002 se sont achevés sans que cette loi de finances (budget) n'ait été votée par les députés. Elle a été simplement rejetée. Et pour cause ? La polémique intervient autour d'un crédit de 2 milliards de F CFA destinés à la construction d'un nouvel hémicycle pour l'Assemblée nationale.

La paternité de la gestion de ses fonds reste la pomme de discorde entre les députés de la mouvance soutenant l'action du gouvernement et ceux de l'opposition. Et des arguments ne manquent pas de part et d'autres pour se faire entendre.

gérer les deux milliards qui doivent être inscrits dans son propre budget. Ce que rejettent leurs collègues de la mouvance qui soutiennent que l'Assemblée nationale ne peut pas prévoir dans son budget propre un programme d'investissement public (PIP) d'un montant aussi élevé pour un ouvrage dont la réalisation n'est pas de son ressort. Car à cette allure, affirment-ils, un président de l'Assemblée pourra à la longue prévoir 100 milliards à son PIP s'il le désire...

Prenant appui sur des expériences passées de l'Assemblée nationale, le directeur de la questure, soutenu par Me Adrien Houngbedji, par ailleurs sur les ondes de la radio nationale, explique :

«De 1993 à 2000, de façon constante, l'Assemblée nationale s'est dotée d'un programme d'investissement public (PIP).

1993 : 25.000.000 F CFA ;

1994 : 128.000.000 F CFA ;

1995 : 30.000.000 F CFA ;

1996 : 155.000.000 F CFA pour finition et équipement de la résidence du

(Lire la suite à la page 2)

## LA MORALISATION DE LA VIE PUBLIQUE : IL FAUT METTRE FIN AU BAVARDAGE

S'il est une affaire qui défraie la chronique ces jours-ci, c'est bien ce qu'il est convenu d'appeler, affaire de justice criminelle. Une affaire dans laquelle plusieurs magistrats et assimilés en complicité avec certains cadres du ministère des finances et de l'économie auraient détourné la bagatelle, de plus de deux milliards de francs CFA. Une affaire qui

éclate au moment où les débats restent ouverts sur l'affaire SONACOP: un autre dossier de scandale financier où l'argent de la SONACOP aurait servi à acheter la SONACOP. Dans le même temps la situation demeure préoccupante quant à la gestion peu orthodoxe de certaines unités de production comme la SONAPRA,

(Lire la suite en pages 6, 7, 11 et 12)

## LE MINISTRE BÉNINOIS DES FINANCES, ABDOU LAYE BIO TCHANÉ, DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT AFRIQUE / FMI

(Lire nos informations à la page 12)

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

## POLÉMIQUE AUTOUR DU BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, EXERCICE 2002 : UN DÉBAT DE MAUVAIS GOÛT

(Suite de la première page)

président de l'Assemblée nationale, aménagement des bureaux annexes du palais des gouverneurs, aménagements divers du siège de l'Assemblée nationale, aménagement de l'immeuble de l'ex-Cardin attribué à l'Assemblée nationale ;

1997 : 363,643,005 F CFA pour la poursuite des divers aménagements sus-cités;

1998 : 170,000,000 F CFA pour la poursuite des aménagements sus-cités;

1999 : 137,295,940 F CFA pour divers travaux d'aménagements sus-cités ;

2000 : 50,000,000 F CFA».

Des exemples qui confortent l'opposition dans sa position et qui l'ont conduite au maintien des deux milliards dans le budget de l'Assemblée nationale, voté par deux fois en plénière. Voilà la cause principale du rejet du budget général de l'Etat, Exercice 2002, par l'œuvre des mouvanciers.

Pour dénoncer cette crise budgétaire, le président de l'Assemblée nationale sur sa propre initiative a été reçu en audience par le chef de l'Etat, le président Mathieu Kérékou.

Ce sont les conclusions très controversées de ce tête-à-tête des présidents des deux institutions de la République qui relancent aujourd'hui la polémique autour du budget général de l'Etat.

À la suite de l'audience du mardi 15 janvier, et au cours d'un point de presse qu'il a donné le mercredi 16 janvier 2002 au siège du parlement, Me Adrien Houngbédji a informé les journalistes sur son entretien avec le chef de l'Etat.

À croire Me Adrien Houngbédji, les deux hommes se seraient entendus sur :

— la nécessité de respecter les lois de la République ;

— la nécessité de respecter les prérogatives du parlement et

— enfin sur la réduction du budget de l'Assemblée nationale, gestion 2002 qui doit être un impératif.

Me Adrien Houngbédji a notamment fait remarquer, entre autres, journalistes que le chef de l'Etat a reconnu l'intangibilité du droit du parlement à avoir un budget d'investissement, droit dont l'institution s'est toujours prévalu, depuis 1992. Il a enfin indiqué qu'il est nécessaire, pour ce qui est du budget de l'Assemblée nationale, de tenir compte de la lettre du cadrage du chef de l'Etat qui prévoit une augmentation de 3%.

Les conclusions auraient été concrétisées en chiffres, aux dires du président de l'Assemblée, par le ministre des finances et le président de la commission des finances et échanges du parlement, le même jour après l'audience à Porto-Novo.

Un travail qui confirme Me Houngbédji dans son compte-rendu. En



Le général Mathieu Kérékou



Me Adrien Houngbédji

visuel et de la communication, de la Cour suprême et du Conseil économique et social.

— Le suivi de ce projet sera assuré par une commission paritaire comprenant des représentants du gouvernement et de l'Assemblée nationale».

Voilà qui a suffi pour que le commun des Béninois y perde son langage. Car en réalité, que s'est-il passé entre le chef de l'Etat et le président de l'Assemblée nationale pour aboutir ainsi à des comptes rendus aussi divergents sur la construction du siège du parlement. Qu'est-ce qui s'est passé ?

Y a-t-il eu des non-dits au cours de la fameuse rencontre et qui sont diversément exploités aujourd'hui? N'a-t-on pas manqué certainement de précision au cours de l'entretien des deux présidents en affirmant: «...Il sera prévu une ligne budgétaire de 700 millions pour les frais d'études? ou en déclarant: «...la construction d'un nouvel hémicycle peut en constituer un projet...? N'aurait-il pas fallu être plus clair — vu la sensibilité du sujet — en indiquant séance tenante laquelle des deux institutions procédera à l'étude de faisabilité, ou mieux en étant plus affirmatif dans la gestion de ce projet par le ministère de l'environnement, de l'habitat et de l'urbanisme?

N'aurait-il pas été mieux pour la délicatesse du dossier que la rencontre ait été sanctionnée par un communiqué final signé des deux parties?

Mais au-delà de tous ces questionnements, c'est le manque du sérieux du débat qui a finalement conduit les députés à ne pas voter le budget de l'Etat après trois mois de session budgétaire.

Car en définitive, comment ne pas faire foi au compte rendu du chef du parlement? Comment ne pas faire foi aussi au gouvernement?

Comment comprendre par ailleurs les conclusions du rapport du vice-président de la commission des finances et des échanges de l'Assemblée nationale et qui auraient été obtenues avec l'accord du gouvernement représenté par son ministre des finances et de l'économie, entouré des cadres de son ministère.

Qu'est-ce qui s'est véritablement passé?

Où se trouve la vérité? On ne le saura certainement plus. Car à en croire le ministre Akindés Adékédjou, chargé des relations avec les institutions, dans un point de presse fait le mardi 23 janvier 2002, «le gouvernement ne fera pas la demande d'un autre douzième provisoire et le 31 janvier 2002, nous aurons un autre budget que ce soit voté par l'Assemblée nationale ou non...»

Salut donc les ordonnances !

Guy Dossou-Yovo



## CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

# QUI EST DONC AU JUSTE LE PREMIER ROI DU DANHOMÈ ?

### INTRODUCTION

Les royaumes africains sont généralement des systèmes politiques à problèmes. Multiformes, ceux-ci concernent aussi bien leurs structures que leur fonctionnement. Les ambitions des hommes et la nature machiavélique de leurs intrigues ont souvent, singulièrement, compliquée la situation. L'un de ces problèmes est celui de la généalogie. L'établissement de cette dernière est souvent génératrice de controverses quant au nombre de souverains ayant régné ainsi qu'à leur ordre de succession. La royauté du

par le désir de faire de leur ancêtre Gangnihèsu, une tête couronnée, au mépris de toute rigueur historique. Afin de parvenir à leurs fins, ils compensèrent leur infériorité numérique par leur influence politique, alors relativement considérable à l'époque. Ils réussirent, vaillie que vaille, à imposer leur nouveau cas de figure à plus d'un, en le faisant relayer par des orchestres traditionnels en mal de sensation et par des artisans qui firent figurer sur des tuteurs les allégories de Gangnihèsu qu'ils placèrent en première position. Des cartes postales, d'intérêt touristique,



Photo Maurice ASCANI (carte postale tapissière d'Abomey)

Danhomè est particulièrement concernée par ces aspects.

\*  
\*\*

Le problème qui se pose en fait ici renvoie aux origines même de la royauté de Danhomè qui se situe à Huawé Zunzona (région de Bohicon) et non à Abomey qui n'existe pas encore à l'époque. La compréhension des faits politiques initiaux a été compliquée par une vaine controverse autour du prince qui fut le premier roi à Huawé : Dako-Dou ! Gangnihèsu(1) ?

Les traditions du Danhomè ont toujours fait de Dako-Dou le premier souverain de la lignée de Huégbajai. Bien que le nom de ce dernier soit souvent cité toutes les fois qu'il est question des règles ou lois régissant le fonctionnement de la royauté, que les princes alladahou se réclament constamment de lui quand ils se réfèrent à leur ascendance —, ils se disent Huégbajai ou fils de Huégbajai — c'est bien Dako qui, sans conteste, a été jusqu'à dans le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle considéré comme le premier souverain de la lignée. À l'instar de Solon à Athènes, Huégbajai a élaboré les bases, juridiques ou coutumières, de la royauté, quoiqu'il ne soit pas au départ de celle-ci. Il n'arrive en réalité qu'en deuxième position après Dako. Mais voilà que dans le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle, l'idée d'une remise en cause de cet ordre acquis de façon apparemment définitive, fit jour dans l'esprit de quelques princes peu soucieux du respect de la tradition et de la vérité historique. Ils étaient mis

diffusément à l'envi un nouvel arbre généalogique des souverains du Danhomè, dont le point de départ est Gangnihèsu ; qu'en est-il en réalité ?

L'explication de la situation passe par la compréhension des liens interpersonnels existant entre Gangnihèsu et Dako-Dou et la question du sacre. Le premier est l'aîné du second. Ils faisaient tous deux partie de la grande migration ayant conduit au XV<sup>th</sup> ou au XVI<sup>th</sup> siècle, les princes Alladahou de Togodo (Allada) à Huawé, à la suite d'une querelle de succession sur le trône de cette localité. Ayant dans une large mesure procédé à la pacification de leur région d'accueil déjà occupée par des populations préexistantes, les princes décideront de se donner un roi pour faire l'unité géopolitique du nouveau territoire afin de mieux le gérer. Le choix porta sur Gangnihèsu à cause de ses qualités physiques et morales connues de tous.

La légitimation de ce pouvoir passait à ses yeux par son sacre à Allada, le berceau des Alladahou. À son retour à Huawé, il constata, à sa grande surprise, que son jeune frère Dako s'était déjà, en son absence, emparé du trône(2). Son mécontentement n'avait d'égal que sa déception. Homme sage et pondéré, utilement conseillé par les autres princes, il se résigna, acceptant malgré lui le fait accompli. Dako le consola à sa manière en faisant de lui le chef de toute la collectivité. La réconciliation a été définitivement faite et Gangnihèsu, toute sa vie durant, a joué des considérations dues à son esprit de sacrifice et à ses responsabilités de chef de collectivité(3).

Le fait que Gangnihèsu n'aît pu accéder au trône et n'ait pu comme on le dit « acheter le pays », invalident les prétentions de certains princes à faire de lui un roi, le premier des Alladahou. Aussi les traditions du Danhomè sont-elles formelles pour faire de Dako le premier souverain des Danhomè. Lors de ma rencontre de la journée du 13 décembre 1990 au palais de Dako à Zunzona (Huawé) avec les représentants des deux familles, le débat contradictoire que j'envisageais n'a même pas eu lieu. Le chef de la collectivité Gangnihèsu d'alors et sa nombreuse suite ont reconnu que leur ancêtre n'a jamais été roi, confirmant ainsi sans réserves, les affirmations des Dako. Le fait qu'ils aient tous reconnu que Gangnihèsu a été chef de collectivité signifie qu'il n'a jamais été roi. Le cumul de fonctions n'existaient pas encore à l'époque.

### CONCLUSION

En dépit des tentatives de remise en cause de la place de Dako sur l'arbre généalogique des souverains du Danhomè, il demeure le premier roi des Fon de la région d'Abomey avant la grande expansion impérialiste des XVII<sup>th</sup> et XIX<sup>th</sup> siècles. Faudrait-il continuer à parler de controverses à partir du moment où la quasi-totalité des descendants de Gangnihèsu reconnaissent eux-mêmes que leur ancêtre n'a jamais régné ?

Les faux et les manipulations de toutes sortes dans l'histoire du Danhomè ne se résument pas à cette seule entorse. Il faudrait revoir les cas de Tasi Hangbé et d'Adandozan qui, loin d'avoir été de simples régents, ont véritablement régné sur le trône du Danhomè. Ils méritent d'être réhabilités pour prendre définitivement rang sur l'arbre généalogique des souverains du Danhomè. En retour, il ne saurait être question de réhabilitation à propos de Gangnihèsu : il n'a jamais régné !

### NOTES

(1) La réduction de cet essai n'a été possible que grâce aux informations fournies par les dépositaires de sources orales dont les noms suivent :

AZA Nestor, né vers 1936, cultivateur à Zunzona (Huawé);  
AZAGODOMÉ Sédonfo, né vers 1913, cultivateur à Zunzona;

AZANMUANTO Totoho Adimago, né vers 1936, cultivateur Zunzona à Huawé;

DAKO Adonougan, né vers 1905, cultivateur à Zunzona;

DAKO Landrin Kpanonhoté, né vers 1942, cultivateur à Zunzona;

GANGNIHÈSU Agnou, né vers 1935, cultivateur à Zunzona;

GANGNIHÈSU Zannaganizan, né vers 1938, cultivateur à Zunzona;

GBÉTOGA Lorsou, né vers 1900, cultivateur à Zunzona.

Nous les avons tous interrogés en groupe au palais de Dako-Dou à Huawé Zunzona le 13 décembre 1990.

(2) Dako et son entourage ont expliqué à l'époque que ce coup de force a été rendu indispensable par l'urgence d'avoir un roi pour une meilleure maternité des princes alladahou sur cette région qui ne manquait pas alors de rébellions parmi les anciens chefs des populations préexistantes.

(3) Il est toujours vénéré jusqu'à ce jour pour les mêmes raisons.

A. Félix IROKO

### PLANTES MEDICINALES

#### GOMBO, OKRA, DOIGT DE DAME



Nom latin	Hibiscus esculentus L.
Famille des	Malvacées.
Français	Gombo, Okra, Doigt de dame.
Fon	Févi.
Yoruba ou Nago	Ila, Ilasa, Ilasodo.
Mina	Fétili.
Adjo	Fétri, Fétili, Laféi.
Wacci	Fétri
Bariba	Abi, Yabo, Gururu (séché).
Ditammari	Yamira
Woama	Moanu
Yom	Moanor
Peul	Râde

### DESCRIPTION

- \* Plante annuelle herbacée atteignant 2 mètres et plus.
- \* Tige robuste légèrement poilue.
- \* Grandes feuilles alternes souvent lobées.
- \* Fleurs isolées sur l'axe de la tige et de couleur jaune.
- \* Fruit : longue capsule conique s'ouvrant à plusieurs loges.

### ÉCOLOGIE

- \* Sols légers et bien drainés.
- \* Précipitation annuelle 300 à 800 millimètres.
- \* Abondant surtout à proximité des villages.
- \* Sensible à certains parasites.

### ORIGINE / DISTRIBUTION

- \* Originaire de l'Inde.
- \* Introduit dans toutes les zones tropicales.

### CULTURE

- \* Reproduction par graines.
- \* Semer au début de la saison des pluies.
- \* Germination après environ 5 jours.
- \* Planter à des distances de 1 mètre
- \* Avec arrosage, peut se cultiver en contre-saison.

\* Cycle total : 5 mois.

### COMPOSITION

- \* Fruit : protides (2%), glucides (9%), sels minéraux (calcium, phosphore) et vitamines (vitamine C).

\* Fleurs : quelques hétéroïdes.\*

### EMPLOI

#### PLAIES INFECTÉES DE LA PEAU

- \* Choisir des feuilles fraîches exemptes de saleté.
- \* Ébouillanter les feuilles.
- \* Mettre en cataplasme sur la plaie.

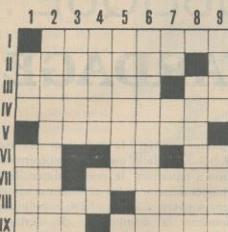
### MAUX DE GORGE

- \* Laver une poignée de racines sèches ou fraîches (environ 10 grammes).
- \* Faire bouillir dans un litre d'eau.
- \* Prendre en gargouisme au besoin.

### ATTENTION !

- \* Aucune restriction.

A. L. (ENDA)

**UN PEU DE DISTRACTION****MOTS CROISÉS N° 32****HORIZONTALEMENT**

**I.** Bénis des alpinistes et maudis des gens pressés. — **II.** S'accordent du bout des lèvres. — **III.** Ne repose sur aucun fondement. Annonce une suite. — **IV.** Porte-bonheur. — **V.** Est accoutumé

aux joies du Pardon. — **VI.** Pronom. En garde. Préposition. — **VII.** Faisait et fait toujours partie du Médoc. Sa réputation de malpropreté n'est pas du tout justifiée. — **VIII.** Comptent plus de femmes que d'hommes. Adjectif. — **IX.** Pas lourd. Style.

**VERTICALEMENT**

**1.** Petite boule. Monté généralement par des gens à pied. — **2.** Peut être observée jusqu'à perte de vue. — **3.** Bon temps que se donnent nos aieux. Séjour princier. — **4.** Sa morsure est fatale. Ce qu'on a failli tâtre. — **5.** Jadis avait la haute main sur un camp. — **6.** Ajoute au meurtre alourdi la peine encouree. — **7.** Points cardinaux. Contraction. Entre dans de nombreux cocktails. — **8.** Fixer les brides à la tête d'un cheval. — **9.** Ne se rencontrent pas en Sorbonne. Remplace la casse.

(Réponse dans notre prochaine livraison.)

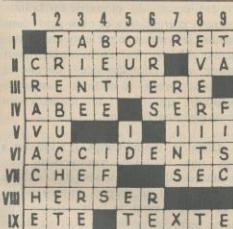
**DEVINETTES**

**I.** Je suis un grand manteau dans lequel le fil et l'aiguille ne sont jamais passés.

Qui suis-je ?

**II.** Comment écrivez-vous « Une souricière vivante » avec quatre lettres seulement ?

**RÉPONSE AU JEU LES MOTS CROISÉS N° 27**  
paru dans notre livraison n° 783 du 07 / 12 / 2001



**N'oubliez pas votre réabonnement !**

Merci.

**RIONS UN PEU****La vraie raison \***

Le patron d'un restaurant est très en colère :  
— Pouvez-vous m'expliquer, dit-il à son marmite, pourquoi chaque fois que j'entre à la cuisine, je vous surprends en train de boire au litre ?

— Parce que, avec vos chaussons, je ne vous entends pas venir !

Le sait-il ?

Un chien aboie. Un premier passant :

— Tu entends cette bête ?

Le second passant :

— Chien qui aboie n'est jamais mordu, tu ne sais pas ça ?

Le premier passant :

— Je le sais, moi, mais lui, est-ce qu'il le sait ?

**Le faux malade**

Un jeune garçon se présente au cinéma pour la séance de l'après-midi. La caissière lui dit :

— Mais mon petit, tu devrais être à l'école à cette heure-ci.

— Non, M'dame, j'avais pas en classe, j'ai la rougeole.

Bon pour demander

Un client lit devant un magasin : « Bon pour demander... »

Le monsieur repart et promet de venir le lendemain.

Il revient et relit la même enseigne. Après deux jours, il revient et se retrouve devant le même tableau :

— Mais, Monsieur, quand est-ce que ce sera demain ?

La concurrence

— Qui est-ce qui vous amène ici ? s'enquiert un gardien de prison à un détenté.

— La concurrence.

— Comment cela ?

— Oui, je fabriquais les mêmes billets que le gouvernement et ça ne lui a pas plu.

**FAÇONS DE PARLER****D'UNE EXPRESSION À L'AUTRE :**

Arrêtons-nous sur ce mot traveuse. On dit je traîne une vache, nous trayons une vache. Le mot trayeuse est formé sur la racine de nous trayons. En vieux français « trahere » signifiait tirer, logique : la traite des vaches, c'est l'action de tirer le lait. Mais le mot contient une idée de faire venir, de transporter et curiosité de la langue française, lorsque l'on parle de la traite des esclaves ou de payer une traite, l'origine est la même alors que le sens diffère.

La traite des esclaves parle de ce triste commerce des êtres humains qui transporta des milliers d'Africains vers le continent américain ; quant à la traite à payer, il s'agit de ce papier que l'on signe pour payer une dette.

**MOTS D'AUJOURD'HUI : tabasser**

Voilà un mot qui, malheureusement fait souvent la une des journaux. Tabasser quelqu'un — on dit aussi passer à tabac — signifie battre, rouer de coups. Ce mot du langage familier s'est répandu en 1918 et on suppose que l'origine de ce verbe formé sur tabac est un régionalisme qui s'est répandu peu à peu dans l'ensemble de la France. Tabasser n'a rien à voir avec l'expression « faire un tabac » qui apparaît dans les années 50 et qui, dans l'argot du théâtre signifie avoir un énorme succès.

**. LE BON LANGAGE****"Quiproquo"**

Le nom "banqueroute" vient de l'italien banca rotta... banc rompu, parce qu'au XV<sup>e</sup> siècle on avait l'habitude de rompre le comptoir de ceux qui faisaient faillite.

"Banqueroute", au sens figuré, peut signifier un échec total... la banqueroute d'un parti politique aux élections...

**AUTOUR D'UN MOT****"Banqueroute"**

La "banqueroute" est cet état de cessation de paiement d'un commerçant ou d'une société.

Le nom "banqueroute" vient de l'italien banca rotta... banc rompu, parce qu'au XV<sup>e</sup> siècle on avait l'habitude de rompre le comptoir de ceux qui faisaient faillite.

"Banqueroute", au sens figuré, peut signifier un échec total... la banqueroute d'un parti politique aux élections...

Il ne faut pas confondre "quiproquo" avec "malentendu" qui désigne une erreur d'interprétation d'une parole entendue... ni avec "imbroglio", expression italienne désignant une situation confuse, une affaire embrouillée.

**AUTOUR D'UN MOT****"Oculiste"**

Un "oculiste", c'est le médecin des yeux.

À ne pas confondre avec "opticien", le nom du commerçant qui vend des lunettes et des montures.

On va voir "l'oculiste" (on dit aussi "ophtalmologue" ou "ophtalmologiste") quand on a mal aux yeux et l'opticien pour acheter des lunettes.

\*

\*

**"Hymne"...**

Ce nom est masculin quand il signifie un chant national ou un poème lyrique ; un hymne national.

Mais au sens spécialisé de "cantique religieux chanté dans une église, généralement en latin" le mot "hymne" est féminin : une hymne d'actions de grâces.

**ET VOTRE RÉABONNEMENT !**

**NATION**

## LA MORALISATION DE LA VIE PUBLIQUE : IL FAUT METTRE FIN AU BAVARDAGE

(Suite de la première page)

l'OPT et autres. En témoigne la succession répétée de directeurs généraux à la tête de la SONAPRA et le limogeage de l'ancien directeur de l'OPT, Barthélémy Agnan en octobre dernier.

**DES EFFORTS INFUCTUEUX**

Autant d'éléments qui relancent les débats sur la problématique même de la lutte contre la corruption dans le Bénin du renouveau démocratique. Le combat de la moralisation de la vie publique appelé de tous les vœux, du moins théoriquement, par tous les gouvernements qui se sont succédé chez nous depuis 1991. Il faut reconnaître que depuis l'historique conférence des Forces vives de la nation, l'on a noté un certain empreinte des magistrats d'alors à combattre la corruption: le mal qui gangrène le pays et empêche son développement.

Le président Nicéphore Dieudonné Soglo pendant le tout premier quinquennat de l'ère du Renouveau démocratique a eu le mérite d'arrêter Amadou Cissé, marabout du général Kérékou, au temps fort de la révolution. Considéré comme l'un des grands pilliers de l'économie béninoise, Cissé a été jugé et condamné. Ainsi que certains de ses émules. En dehors de cette action d'éclat, plus rien. Tout au plus, après cette action, l'ascension dangereuse qui prenait la courbe de la corruption a contraint le président Soglo à mettre sur pied la commission Amoussou-Kpakpa, chargée d'aider à assainir la vie publique. Plus tard c'est la création du comité «SOS Corruption» qu'avait dirigé l'actuel député Guy Amédée Adjanihoun, alors ministre/secretaire général à la présidence de la République. Seulement, ces structures n'ont eu que le mérite d'avoir existé et pas plus. Aucune d'elles n'a établi, à notre connaissance le moindre rapport sur la moindre activité qu'elle aurait menée. Pire, la commission Amoussou-Kpakpa precipitamment dissoute a légué ordinaires, matériels et autres appareils de

bureau et dont on ne sait ce qu'ils sont devenus au profit de l'organisation de la manifestation culturelle «Ouidah 92», pendant le premier quinquennat de l'ère du renouveau démocratique.

On en était là, quand, Mathieu Kérékou est revenu démocratiquement au pouvoir en mars 1996. Comme pour faire de la moralisation de la vie publique son cheval de bataille, il a pris le 19 décembre 1996 le décret n° 96579 portant institution de la cellule de la moralisation de la vie publique. La mission dévolue à ladite cellule est de lutter contre la corruption et tout fait contraire à l'éthique pour rendre l'administration plus performante en vue d'encourager les investissements privés. Pour atteindre ses objectifs, la cellule de la moralisation a mis en place une stratégie à trois volets:

- la détection du phénomène de corruption;

- la prévention du phénomène par la conception de dispositifs adéquats; la mise en place de nouvelles réformes (textes, structures et système de contrôle);

- la répression car l'impunité encourage et aggrave le phénomène de la corruption.

Mais depuis décembre 1996 à ce jour s'il est difficile d'établir une liste exhaustive des actions posées par la cellule de la moralisation de la vie publique, on peut cependant en noter quelques-unes, du moins les plus importantes, allant bien sûr dans le sens de l'effort de lutte contre la corruption. En effet, qu'il nous souvienne que la cellule de la moralisation de la vie publique dirigée par Madame Adjai Cica s'était illustrée à ses débuts dans la lutte contre l'utilisation abusive des véhicules administratifs. Par ailleurs, en collaboration avec le gouvernement ou d'autres structures, la cellule a organisé des séminaires, forums et colloques pour rechercher les voies et moyens d'assainir la vie publique. Ces rencontres ont parfois débouché sur de belles résolutions comme ces fameux

«plus jamais ça», faisant ressortir clairement les règles de conduite à observer par chacun face aux biens publics. Aussi la cellule de la moralisation de la vie publique a opéré certains contrôles comme celui effectué à la douane du port. Tout récemment, elle a commencé à animer une émission radio télévisée dénommée «clair-obscur pour dissuader les populations de l'appât de corruption. Récemment encore, un code d'éthique des marchés publics a été édité et vulgarisé afin de prévenir, semble-t-il, les malversations courantes dans les passations des marchés publics.

**ALLER AU-DELÀ DES DISCOURS**

Autant d'actions qui, apparemment, portent la drame d'une volonté de lutter contre la corruption. Malheureusement, force est de constater que tous les efforts déployés jusque-là pour assainir la vie publique ne riment pas à grand chose. En effet, il n'est plus un secret pour personne que le combat engage contre l'usage abusif des véhicules administratifs a échoué. Et de nos jours une anarchie régne au niveau de la quasi totalité des ministères dans la gestion du parc automobile. Plus on parle de la lutte contre la corruption et plus la situation se dégrade. En témoignent les récentes affaires scandaleuses dans lesquelles baignent nombre de citoyens: affaire de frais de justice délinquante, affaire SONACOP, affaire SONAPRA et autres. La liste est longue. Et la question qui vient à l'esprit est de savoir pourquoi des affaires de corruption se multiplient au moment où l'on s'évertue à vouloir moraliser?

La réponse vraisemblablement est liée au fait que le combat de la moralisation est beaucoup plus théorique d'autant qu'elle servait tout simplement depuis toujours de sous-basement aux discours politiciens. La suite à donner aux intentions exprimées dans ces discours pour assainir la vie publique reste toujours problématique. À plusieurs occasions comme lors de la délivrance du message sur l'état de la Nation le vendredi 11

janvier dernier, le président Mathieu Kérékou a affiché une certaine détermination à moraliser la vie publique. Mais malheureusement les actions ne suivent pas souvent. Car les affinités politiques fondent la complexité de certaines affaires, rendant le coup difficile toutes tentatives de moralisation de la vie publique. Mouvement et opposition mouillées dans diverses affaires de corruption ne se pressent pas pour mener le combat. Parfois même, elles font obstruction à toute initiative de combattre le fléau. Le chef de l'Etat est même accusé à tort ou à raison de protéger un précarie corrompu, impliqué dans beaucoup de dossiers sensibles. Dès lors les discours sur la moralisation sont pris comme des discours flatteurs. La lutte contre la corruption perçue comme «un leurre en dépit des tapages que l'on y consacre au sommet».

Pour autant comme disait Monseigneur Isidore de Souza, archevêque de Cotonou de vénérable mémoire, «Ce n'est pas parce que la moralisation de la vie publique est complexe et nécessaire du courage et une certaine volonté politique que qu'il faut y renoncer».

Pour y arriver. Il est impérieux de mettre fin au bavardage et au verbiage creux sur la moralisation de la vie publique. Oui, gouvernement, parlement, société civile et autres institutions doivent cesser de discourir sur la lutte contre la corruption tout en sapant dans l'ombre le combat de leurs comportements. Mettre fin au bavardage pour passer sans complaisance aucune à l'action: briser le culte de l'impunité hypocrite qui fait le malheur du développement du Bénin.

Dans le même temps, il s'impose à tous une véritable reconversion des mentalités allant dans le sens de la culture de l'amour et le respect du bien public pour que le combat de la moralisation de la vie publique porte son fruit au Bénin du Renouveau démocratique.

Alain Sessou

## CE QU'EN PENSENT CERTAINES PERSONNALITÉS'

Vendredi 11 janvier 2002, le président de la République, le général Mathieu en délivrant son message sur l'Etat de la nation devant les députés à l'Assemblée nationale a réaffirmé sa détermination à lutter contre la corruption. Une volonté affichée intervient à un moment où pour nombre de Béninois ce combat étoffe. Mieux il est davantage hypothétique. Et pourtant il est indispensable de combattre efficacement la

corruption si tant est qu'il faut développer le Bénin. Mais comment y parvenir? Pour répondre à cette question, la rédaction du journal La "Croix du Bénin" a interrogé pour ses lectrices et lecteurs: Son Excellence Monseigneur Nestor Assogba archevêque de Cotonou, Emmanuel Adjovi, juriste politologue, Karim Rafatou et Patrick Djivo, députés à l'Assemblée nationale.

**S. EXC. MGR. NESTOR ASSOGBA**

La «Croix du Bénin»: Près de douze ans après l'inauguration du Renouveau démocratique chez nous, comment appréciez-vous le combat de la lutte contre la corruption menée par les différents gouvernements qui se sont succédé?

Son Excellence Monseigneur Nestor Assogba: Votre question suggère l'idée

selon laquelle le recul de la corruption était l'une des lignes d'horizon tracées par la nation réunie en Conférence, il y a douze ans, lorsqu'elle a fait clairement l'option démocratique. De fait, la capacité effective du pouvoir politique de lutter contre la corruption est inseparable du jugement de la démocratie.

Il faut d'abord rendre justice à tous les gouvernements successifs qui en ont

fait un de leurs objectifs spécifiques précisément en fidélité à la volonté populaire. Toutefois, il faut reconnaître que les mesures et mécanismes mis en œuvre n'ont pas permis d'obtenir les résultats espérés. En effet, la difficulté d'éclaircir, aujourd'hui, certaines «affaires», ou de situer les responsabilités peuvent contribuer à donner l'impression que nos dirigeants politiques ont de moins en moins la possibilité d'atteindre l'objectif commun. Ce sont ces constats

qui expliquent en grande partie la désaffection des populations à l'égard du Renouveau démocratique.

Ce disant, nous n'ignorons pas qu'à plusieurs occasions les mécanismes mis en place ont montré leur efficacité. Aussi nous voulons féliciter dans ces colonnes tous les Béninois honnêtes, les fonctionnaires consciencieux et intègres qui n'ont jamais volé ni l'Etat ni les usagers des services de l'Etat, qui sont ponctuels

et efficaces, des hommes et des femmes qui ont exercé et exercent leur métier avec amour et passion.

Bref, il nous faut participer tous à cette lutte. Si la démocratie, c'est la responsabilité, ce n'est pas celle seulement des ministres ou des fonctionnaires. Ce doit être celle de tous les corps de la nation qui doivent rendre compte de l'option commune.

**La «Croix du Bénin» : En dépit des mesures prises pour combattre la corruption chez nous, le fléau persiste sous diverses formes. Que faire concrètement, selon vous, pour lutter efficacement contre la corruption afin d'assainir la vie publique ?**

**Son Excellence Monseigneur Nestor Assogba :** La persistance du phénomène ne devrait pas nous conduire à conclure un peu trop rapidement à l'inefficacité des mesures et autres mécanismes mis en place depuis douze ans. Avant de vouloir changer les hommes et les structures, il est nécessaire que chacun s'engage résolument dans la voie du changement intérieur. Le peuple est aussi bien victime que complice de la corruption. Il s'agit d'un cancer collectif à guérir. En d'autres termes, la corruption est un des éléments essentiels de la structure du péché qui vicié l'ordre social dans le monde, en Afrique et aussi chez nous au Bénin.

Par conséquent, comme chrétien d'abord, et évêque ensuite, je pense que le premier jalon à poser est celui de la conversion du cœur. Je le souligne parce que les Béninois sont croyants et en même temps, l'on observe que notre pays sombre dans l'appauvrissement, l'insécurité, l'immoralité, l'injustice. C'est dire que le mal est d'abord spirituel. Le vrai changement se situe donc au niveau des mentalités et des cœurs qui devrait se traduire dans le comportement des hommes et dans le fonctionnement des institutions.

## EMMANUEL ADJOVI

**La «Croix du Bénin» : Près de douze ans après l'inauguration du Renouveau démocratique chez nous, comment appréciez-vous le combat de la lutte contre la corruption menée par les différents gouvernements qui se sont succédé ?**

**M. Emmanuel Adjovi :** Merci. Je voudrais dire que le combat pour éradiquer la corruption, ou pour la limiter a commencé en vérité, bien avant l'avènement du renouveau démocratique. Du moins officiellement. Parce que c'est depuis 1963 qu'on a commencé par parler dans ce pays, de la moralisation de la vie publique, depuis la



Monsieur Emmanuel Adjovi,  
juriste et politologue

chute du gouvernement Hubert Maga. En effet après cet événement on s'était rendu compte que certains ministres et même le président de la République prenaient quelques libertés par rapport aux finances publiques. Il fallait donc résoudre le problème. Mais étant donné qu'il y avait soujascentes des préoccupations politiques bloqué dans sa volonté de «faire rendre gorge» comme il aimait à le dire. Ceux qui avaient en charge la gestion des biens publics ont repris du service de plus bel : le vol, la gabegie ont repris.

Kérékou est arrivé avec le même discours de moralisation de la vie publique. D'ailleurs, il faut le rappeler: c'est lui-même qui avait instillé en 1989 la commission Ahouansou pour moraliser la vie publique. Et Nicéphore Soglo a pris le relais à travers la commission Amoussou-Akpakpa.

Mais quand Kérékou est revenu aux affaires en 1996 il s'est rendu compte que rien n'a changé et qu'il fallait redoubler d'ardeur pour lutter contre la corruption. Après son premier mandat, il a pu comprendre que malgré tous les efforts de sa cellule de moralisation, malgré le travail en profondeur que fait cette cellule, le mal perdure. Et ce n'est pas moi qui le dit. Ce sont les responsables même du pouvoir qui le disent. Je me rappelle : Bruno Amoussou lors de la campagne électorale soutenait que: «si on pouvait réduire la corruption de 50%, le Bénin n'aurait plus besoin des sous étrangers, pour se développer».

C'est tout dire et cela montre l'ampleur du désastre que constitue la corruption.

Kérékou pour son deuxième mandat parle encore de la moralisation de la vie publique, de la lutte contre la corruption. La cellule de moralisation essaie de faire le travail qu'elle peut faire. Le problème est toujours là; tenu.

Quel est ce problème?

Il se situe à un double niveau. Il y a d'abord la question de l'impunité et ensuite la mentalité, c'est-à-dire, notre rapport au bien public.

Certes, des actions ont commencé, comme la mise sous mandat de dépôt d'un certain nombre de magistrats. Mais en tant que juriste, je pense qu'on doit leur accorder la présomption d'innocence. Je ne peux donc pas me prononcer sur cela jusqu'à la décision finale du juge. Mais je pense que c'est déjà un signal qui est donné. Parce que prendre la décision d'aller jusqu'à mettre sous mandat de dépôt des juges, c'est un événement.

Je crois que les gens n'ont pas encore suffisamment saisi le sens du vent qui souffle ainsi.

Mais pour que ce sens soit bien saisi, il ne faut pas que le gouvernement, la justice s'arrêtent en si bon chemin. Il faut aller plus loin. C'est-à-dire qu'il faut s'attaquer aux dossiers où il y a des barrons, les grosses pontes. Il faut s'attaquer très rapidement à ces dossiers pour que les gens se rendent compte qu'il y a quelque chose qui change.

Cela est fondamental pour la lutte contre la corruption au Bénin.

**La «Croix du Bénin» : En dépit des mesures prises pour combattre la corruption chez nous, le fléau persiste sous diverses formes. Que faire concrètement, selon vous, pour lutter efficacement contre la corruption afin d'assainir la vie publique ?**

**M. Emmanuel Adjovi :** Je crois qu'il y a plusieurs solutions. Mais je dois dire au départ qu'il n'y a pas de solution miracle.

Il y a donc des solutions à court terme et à long terme. Parce que la lutte contre la corruption est un combat de longue haleine. Lorsqu'une société est pourrie, il est difficile de la remettre sur pied, de la laver de sa souillure. Nous avons une société qui est en voie de décomposition et il faut bien s'en rendre compte. Nous avons une société où les mœurs se dégradent dangereusement. Nous avons une société où la vertu est entrain d'être piétinée, j'allais dire est entrain d'être enterrée. Les références pour les gens, de plus en plus, c'est l'argent.

Lorsque vous avez une société où l'argent est érigé en échelle de valeur, vous avez du mal à éviter des phénomènes comme celui de la corruption.

C'est pour cela que j'estime, qu'à court terme, il y a à rompre avec l'impunité. Il y a déjà un début en ce qui concerne les magistrats. Mais j'insiste; il ne faut pas s'arrêter aux magistrats. Il y a des hommes politiques qui ont mis en difficulté les finances publiques qui circulent et qui parfois vont se réfugier à l'Assemblée Nationale pour être couverts par l'immunité parlementaire. Je crois qu'il faut les sortir de cette tanière pour

(Lire la suite à la page 10)

**RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...**

# DIXIÈME ANNIVERSAIRE D'ORDINATION PRESBYTERALE À COCOTOMEY

*« Le Seigneur a fait pour moi des merveilles, je ne sais comment le remercier »*

S'il est un chant qui sait sauvegarder la vive actualité des événements heureux et maintenir constante la fraîcheur des souvenirs aussi lointains qu'ils puissent paraître, c'est bien celui-là qui, par son retentissement dans l'église Saint-Antoine de Padoue de Cocotomé, le dimanche 02 décembre dernier, a rappelé quelle émotion rétreignit il y a dix ans, les coeurs de cinq jeunes gens devant l'ineffable grâce qui faisait d'eux, prêtres à jamais pour l'Eglise de Dieu.

Dédégbé Anatole, Djibodé Euphrem Kpfondé Félicien, Nascimento Florent (de regrettée mémoire) et Séhouhouido Hugues, voilà les cinq à qui le Seigneur a manifesté sa bouleversante gratuité ce 30 novembre 1991 en imprimant dans leurs pauvres personnes, la marque indélébile du sacerdoce. « Le Seigneur a fait pour eux des merveilles » et pendant dix années, il a multiplié pour eux sa bienheureuse sollicitude qui ne peut que mériter abandon total et gratitude filiale.

C'est donc pour exprimer à Dieu leur profonde reconnaissance qu'ils se sont retrouvés à Cocotomey, non plus à cinq, mais cette fois à deux, Hugues et Euphrem, entourés de parents et amis, venus très nombreux donner vie et consistance à l'impressionnant éclat de cette fête sacerdotale. Une fête dont l'inestimable ampleur se fonde aussi bien sur le rayonnement évident de Florent Néscéline depuis la demeure du Père Céleste que sur la Communion spirituelle de Kpofonden et Dédégbé, loin de leur terre natale pour des raisons d'étude.

La présence de Son Excellence Monseigneur Martin Adju, évêque de N'Djaména, qui a présidé la célébration eucharistique, entouré de cinq prêtres, a créé un réel sentiment de satisfaction visible chez les fidèles de Cocotomey qui, depuis le sacre de Monseigneur Adju, n'avaient jamais eu encore l'occasion de l'accueillir à leur autel, malgré sa constante résidence à Cocotomey. Après une imposante procession admirablement soutenue par le rythme des chants et ovations de la chorale Altrawiso, il était revenu au père Hugues Séjoumouédé, curé de la paroisse, de souhaiter la bienvenue au prélat au nom de toute la communauté paroissiale de Cocotomey.

La messe se poursuivit normalement jusqu'à l'homélie où la vigueur dans les gestes et l'humour ordinaires de Monseigneur Adjuon n'ont pu rien arrêter à l'émotion des souvenirs très captivants évoqués. En effet, dans son homélie



Abbé Euphrem Djibodé

plusieurs fois interrompu par les acclamations de toute l'assemblée en liesse, Monseigneur Adouj, après avoir exhorte les fidèles à ouvrir pour la construction rapide de leur église, a rappelé et salué la très vénérable mémoire du père Florent Nascimenti qui reste désormais pour Hugues et Euphrem, un intercesseur donné par leur propre promotion. Intercesseur au ciel bien sûr, car son dévouement dans la simplicité pour la cause du Christ faisait de lui sur la terre, une «rose»; mais rose, il a dû ce que durent les roses : l'espace d'un temps.

Le prélat a, par la suite, insisté sur la foi, don de Dieu avant de tracer le parcours sacerdotal de Hugues et Euphrem; parcours qui témoigne sans hésitation de son attachement à l'un et à l'autre pour avoir été curé à Sainte-Cécile pendant que Hugues y était séminariste et pour avoir également travaillé dans le Borjouz alors que Euphrem s'y trouvait activement investi dans la pastoral en milieu peul. Monseigneur Adjuo a, par ailleurs, prié pour Hugues et Euphrem avec un mot tout particulier d'encouragement à l'endroit de Euphrem Djibodé qui doit se rendre comme «Fidei domum» au Maroc où il sera accueilli des étudiants catholiques. Pour finir, l'évêque de N'Dali a invité, à la faveur d'une improvisation bien appréciée des fidèles, les deux heureux du jour à dire ce qui les a fondamentalement marqués pendant ces dix années passées en tant que prêtres.

en Djibodé

Le père Euphrain clama : « Le Seigneur est toujours fidèle... Je dois être humble afin que Dieu grandisse à travers mes œuvres... ». Dès sa part, le curé de Cocotome déclara ce qui suit : « les épreuves ont raffermi ma détermination à la suite du Seigneur. Voilà pourquoi je dis souvent dans mes homélies « n'ayez pas peur ! »... ». Après ces interventions qui ont réhaussé la gaîté et rendu la jubilation totale, Monseigneur conclut son homélie par le chant léger d'une toute l'assemblée a repris avec alegresse et enthousiasme : « Le Seigneur a fait pour moi des merveilles, »,

Les mots de remerciement à la fin de la messe, ont été prononcés par le père Euphrem Djibodé qui, dans une merveilleuse adresse, a su toucher toutes les personnes présentes à la cérémonie.

La fête a continué avec les agapes, chants et danses qui ont fixé les nombreux fidèles sur la paroisse jusqu'à la fin de la journée. Daigne le Seigneur accorder de longs jours à ses bien-aimés enfants Hugues, Euphrem, Anatole et Félicien et que par la grâce du Tout-Puissant ils sachent donner au monde le Christ qui unit toutes nos familles.

Antoine Massessi - Grand Séminaire

# AVRANKOU : PROFESSION PERPÉTUELLE DES FILLES DE LA CHARITÉ DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS (F.C.S.C.J.)



*De gauche à droite : sœurs Adélaïde Houssou, Laurette Caroline, Julienne Méléwakou.*

L'événement était suffisamment inédit pour que Son Excellence Monseigneur Marcel Honoré Léon Agboton, évêque de Porto-Novo se refait de le faire remarquer. Il s'agissait de la profession perpétuelle à Avranchin des filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus, une congrégation fondée au XIX<sup>e</sup> siècle par Rose Giet et

Jean-Maurice Caroux et qui a fait son entrée sur le sol béninois il y a une quarantaine d'années sur invitation de Monseigneur Bernardin Gantin, alors archevêque de Cotonou.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2001, la paroisse d'Avrankou accueillit les cérémonies de profession perpétuelle des sœurs Julienne Mélakawou d'Avrankou, Adélaïde Rita Houssou d'Athiémi et Lorette Caroline Houngho de Bangibé. En 1994 et 1995, ces trois jeunes filles avaient émis leurs vœux temporaires. Quelques années après, le Seigneur les appela aux épousailles éternelles. S'il y avait de la joie et de l'allégresse ce jour-là, il y avait aussi de l'émotion et des larmes, des larmes de reconnaissance envers Dieu, le Maître du temps et de l'histoire. Les parents, les bienfaiteurs, les invités étaient là, amis de tous les jours et témoins forts de la vie. Une trentaine de prêtres venus de partout, entourait Son Excellence Monseigneur Marcel Agboton, évêque de Porto-Novo.

Les premiers mots de l'évêque furent des mots de gratitude envers la congrégation des filles de la Charité d'Avranches. Cœur de Jésus qui a bien voulu que les cérémonies de vieux perpetuals aient lieu dans le diocèse de Porto-novo. « La Salle-de-Vilhiers (siège français de la congrégation) s'est déplacé à Avranchou », a fait remarquer le prélat avant de se demander, avec sourire si ce choix en appellerait d'autres à l'avenir. Merci à Dieu pour nous permettre d'être ici.

enchaîna-t-il avant d'inviter nos trois professes perpétuelles au courage, à l'humilité et à l'abandon. Il fallait tout cela en effet pour dire ce oint immaculé, ce fait sans restriction qui firent de Marie la femme bénie entre toutes les femmes. Monseigneur Agbotoin nous entraîna alors dans une profonde et riche méditation sur l'offrande à Dieu, l'abandon à la Vierge, Modèle de toute âme consacrée et l'oblation totale au Christ.

Cette homélie devait nous conduire à la liturgie des saints au terme de laquelle

un cierge allumé à la main, les sœurs Rita Adélaïde Houssou, Lorette Caroline Houngbo et Juliette Mélakou prononcèrent leurs vœux, chacune dans sa langue maternelle et en signèrent le texte sur l'autel sous l'œil attendri de Monseigneur Marcel Agboton et de sœur Geneviève Vignondé.

Les anneaux bénis au doigt de nos nouvelles professes perpétuelles symbolisent désormais leurs fiançailles avec le Maître des noces éternelles. C'est alors que par un baiser fraternel, les bras grands ouverts, le sourire encore plus ouvert, sœur Geneviève Vignonde, la provinciale, les accueille dans la grande famille des filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus.

Un engagement soutenu par la prière et l'affection de tous, parents, amis, bienfaiteurs donneront le courage d'aller au large. Signe de cette unité, les mamans de nos trois professes habillées du même uniforme, offriront, accompagnées par un très beau canique des novices et aspirantes F.C.S.C.J., une jolie nappe dont la beauté rehaussera l'éclat de l'autel des cérémonies du 1<sup>er</sup> décembre 2001.

Aucun symbole en cette cérémonie n'était de trop. Chacune des trois professes s'est en effet identifiée à un symbole spécifique pour traduire les sentiments les plus intimes de son cœur. Le cocotier de sœur Rita Adélaïde voudrait signifier l'offrande de sa personne pour le bonheur de tous les hommes. L'oiseau dans le nid témoigne de l'abandon de sœur Julianne dans les mains de Dieu ; tandis que l'image de l'oiseau libre nous communique la disponibilité de sœur Lorette Caroline pour la mission partout où le besoin s'en fera sentir.

Communication profondément à ces beaux moments précieux et uniques, la foule des parents, amis et bienfaiteurs prolongèrent la fête par des réjouissances infinies à la mesure des innombrables grâces que le Seigneur a déversées sur chacun à ces cérémonies qui enrichiront les annales de la paroisse Saint-Michel d'Avranches.

*Abbé Nicolas Hazoumè  
Azowlissè*

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

## DIEU EST AUX RACINES DE L'HUMANITÉ

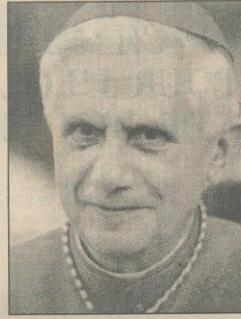
(Suite de la première page)

a aussi un oubli public de Dieu. On n'en parle pas, ou plus. Des expériences extraordinaires peuvent susciter, cependant, une remise en cause: l'amour, l'expérience d'une grande bonté, mais aussi les tragédies de la vie. Ainsi s'entrouvre le mur entre Dieu et nous.

Aujourd'hui, beaucoup de gens pensent que la foi se limite à un choix personnel. L'expression et la manifestation de notre foi n'auraient-elles donc aucun rôle à jouer dans la sphère publique ?

**Cardinal Joseph Ratzinger :** Il est souvent affirmé que Dieu appartient à la sphère personnelle, subjective, et non pas à la sphère publique, objective, reconnue par tous. Cette division m'apparaît dangereuse. Le fait de se laisser guider par les sciences expérimentales, sans tenir compte des facteurs éthiques et religieux, est une menace pour l'humanité. Cela réduit la vie publique au plus pur matérialisme. Or, les valeurs morales et humaines apportent des réponses aux grandes questions de l'homme sur la mort, l'amour, la passion, la souffrance. Elles aident à faire des choix — qui ne sont pas neutres — entre les possibilités offertes par la technique. Les grandes décisions politiques sont toujours des questions morales. Si l'Etat n'impose pas une religion (et en cela le christianisme a été novateur), il a besoin de prendre en considération les traditions éthiques et religieuses vivantes qui sont garantes de l'humanisme.

Des parents et des grands-parents veulent transmettre leur foi à leurs enfants et petits-enfants. Doivent-ils insister sur des «valeurs» ou sur une relation à Dieu, au Christ?



Cardinal Joseph Ratzinger

**Cardinal Joseph Ratzinger :** Les valeurs seules et isolées ne peuvent pas suffire. Elles ont besoin d'un fondement plus profond. C'est en s'appuyant sur une relation à Dieu que les valeurs prennent vie. Alors, elles sont à même de s'opposer à la barbarie, aux systèmes totalitaires. Les valeurs se fondent avant tout sur une rencontre avec le Dieu vivant. Au temps de saint Paul, les chrétiens représentaient une minorité. Cependant, l'apôtre était convaincu que ce petit nombre de fidèles du Christ suffirait à ouvrir le mur du monde vers Dieu...

Des personnes qui changent de rythme de vie, par exemple au moment de leur retraite, peuvent-elles redécouvrir Dieu?

**Cardinal Joseph Ratzinger :** C'est possible. Mais quand l'âge est avancé, il est parfois difficile de retrouver une pro-

fondeur de l'âme. Surtout si l'on continue à vivre dans la ligne de ce que l'on connaît, de ce que l'on a toujours fait. L'âge, en soi, n'est pas le remède pour retrouver Dieu. Ce peut être une occasion, mais il est nécessaire de vivre une nouvelle impulsion pour aller vers Dieu.

**Lorsque vous évoquez votre propre rencontre avec Dieu, vous faites plus référence à «une prise de conscience claire et exigeante de la volonté de Dieu» qu'à une illumination mystique. Dieu vous a-t-il plus touché par l'intelligence que par le cœur ?**

**Cardinal Joseph Ratzinger :** C'est une alternative difficile. L'intelligence a, bien sûr, toujours été importante pour moi. Le désir de comprendre et la joie de trouver la lumière de Dieu, dans la Création et dans l'Histoire, sont la source principale de la foi dans ma vie. Mais l'intelligence sans le cœur ne fonctionnerait pas. Dans les situations difficiles, j'ai besoin d'une certitude et d'une relation que la raison seule ne me procure pas. Sans la vision du cœur, je ne pourrais pas croire.

**La réforme de Vatican II a permis que la liturgie ne soit pas seulement une expression du sacré, mais qu'elle ramène les croyants dans le monde réel. Comment garder son sens profond à la liturgie ?**

**Cardinal Joseph Ratzinger :** Chapeau difficile, car les situations sont très différentes. Il y a une fausse sacrilité qui enferme la liturgie et ne laisse pas entrer le fidèle dans la réalité vivante. Mais il y a, plus encore, une fausse sécularité qui

veut imiter les formes de la vie quotidienne et n'ouvre pas à la liturgie céleste à laquelle nous pouvons participer. Il est important que la parole et les symboles liturgiques soient accessibles et compréhensibles. Mais la foi ne se nourrit pas que d'intelligence. Une liturgie trop rationaliste, qui voudrait seulement enseigner sans entrer dans les dimensions plus profondes de l'homme, devient vide et n'aide pas à aller en avant, vers le paradis. La liturgie doit entraîner à un mouvement vers le Christ et rendre accessible la Parole de Dieu et le mystère de sa présence. Il convient aussi de respecter les grandes traditions liturgiques issues des expériences que l'humanité a vécues avec Dieu depuis des millénaires.

Après avoir été théologien et archevêque de Munich, en Allemagne, vous êtes depuis vingt ans à Rome. Quelle a été votre plus grande joie ?

**Cardinal Joseph Ratzinger :** Ces témoignages de gratitude, venus de tant de personnes originaires du monde entier, que j'ai maintes fois reçus en traversant la place Saint-Pierre. Me reconnaissant, elles me disent: «Ce que vous faites nous aide !» Leur gratitude pour mon humble engagement me surprend. Mais beaucoup attendent de nous une parole de clarification, d'expression de la foi, de consolation. À côté de tant de critiques, c'est un réconfort. Le soutien de toutes ces personnes dans la prière est un vrai motif de joie.

Propos recueillis par  
Vincent Cabanac  
(Sources : Pèlerin magazine n°62/5)

## INAUGURATION DU CENTRE MÉDICAL SAINT-JEAN ANNEXE DE MARIA-GLÉTA

La gloire de Dieu est de voir l'homme créé par Lui à son image et ressemblance debout, en parfait état de santé.

Ainsi pour répondre aux vœux des quelque soixante-dix mille malades qui ont fréquenté le Centre médical Saint-Jean de Cotonou en 2001 et dont la plupart quittent les faubourgs (Calavi, Sô-Ava, Godomey, Houëto...), l'archevêché de Cotonou en collaboration avec l'ONG française «Amitié-Santé-Togo-France-Bénin» et le personnel du centre médical Saint-Jean de Cotonou ont réalisé et inauguré un joyau annexe à Maria Gléta; un quartier de Houëto dans la sous-préfecture d'Abomey Calavi.

L'annexe du centre médical Saint-Jean de Maria Gléta bâti sur un site de plus d'un hectare est composé :

du centre médical Saint-Jean annexe de Maria Gléta.

La grand'messe de cette fête plurielle a été présidée par Son Excellence Monseigneur Nestor Assogba, archevêque de Cotonou. Il avait à son côté un acolyte, en la personne de l'abbé Désiré Attomé, ancien médecin au centre médical Saint-Jean de Cotonou.

Dans son homélie, l'archevêque a exprimé son émerveillement pour les œuvres du Seigneur qui sont belles et grandes. Ayant souhaité la bienvenue aux religieuses venues d'Italie par coïncidence, l'archevêque Nestor Assogba a invité les participants à l'effort pour reconnaître les signes de Dieu ; pour lire dans le grand livre de la vie. «Je suis

comblé d'admiration a dit le prélat par ce que vient de réaliser le centre médical Saint-Jean de Cotonou pour la pastorale de proximité. Il a loué le Seigneur pour la liberté donnée à chaque créature humaine raisonnable puis il a lancé l'appel à chaque nation et à chaque homme afin que, la liberté soit effectivement laissée à l'homme voire la liberté religieuse.

À l'adresse du personnel médical l'archevêque a prescrit un médicament en ce jour de souvenir : c'est de révéler le cœur doux et humble de Jésus aux malades et à tout homme puisque l'homme est un malade qui s'ignore. Ne classez pas les malades a-t-il ajouté. Ne les aimez pas seulement du bout de l'aiguille qui va les piquer. Déversez sur eux l'amour abondant que Jésus a pour

(Lire la suite à la page 10)

**RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...**

## INAUGURATION DU CENTRE...

(Suite de la page 9)

nous tous. Car dans l'Évangile, nous constatons sans cesse l'attention spéciale que Jésus accorde aux malades. C'est une caractéristique de son activité. Chaque fois que le soignant visite ou soigne un malade, il est invité à découvrir en lui la présence mystérieuse du Christ : «J'étais malade et vous m'avez visité...».

À l'issue de la messe, trois interventions à l'instar de celle de l'archevêque ont admis et remercié tous les acteurs de cette réalisation. M. Clément Ganvôedo, délégué du personnel du centre médical Saint-Jean-a, au nom de ses collègues, fait la profession de foi : «Nous prenons l'engagement au nom de tout le personnel pour vous dire que le centre sera gardé en parfait état de propreté pour le bien des malades et que tous les malades qui y seront admis feront l'objet d'une attention particulière parce que créés à l'image de Dieu». Le chef de village de Houéto dira entre autres «Nul ne peut comprendre l'immensité de cette joie qui nous anime en ce moment s'il n'a jamais vécu le calvaire qu'ont enduré jusqu'alors nos épouses et leurs maris pour aller faire soigner leurs enfants au centre médical Saint-Jean de Cotonou.

En effet, pour aller faire soigner son enfant malade dans le centre sus-indiqué, il faut se lever très tôt le matin, se mettre en route, de chez nous à 4 heures ou déjà une longue file attend au portail, se glisser dans cette file sans avoir la certitude de bénéficier des soins pour cet enfant avant parfois 15 heures, et même parfois pas ce jour.

Et ce déplacement de chez nous à 4 heures du matin s'effectue dans une ambiance de totale insécurité dans une zone à peine viabilisée.

Et comme une grâce divine, voilà brutalement fini tout ce calvaire dans cette ambiance d'insécurité. Désormais, pour faire soigner leurs enfants, nos épouses pourront se lever moins tôt le matin, risquer moins leur vie, et avoir l'assurance de bénéficier des soins à une heure moins tardive du jour dans une file d'attente moins longue».

Et enfin celle de Monsieur Dégénon O. Jean, directeur du centre médical Saint-Jean de Cotonou :

«C'est le lieu de rendre un hommage à tous ceux-là qui ont œuvré de près ou de loin à la réalisation de ce centre de santé.

Nos remerciements vont d'abord à vous, Son Excellence Monseigneur l'archevêque, pour votre soutien de tous les instants ; vous avez été ici à plusieurs reprises, malgré vos charges, donnant des conseils et / ou des instructions.

Ensuite, nos sentiments de gratitude iront à vous membres de l'ONG «Amitié — Santé — Togo — France Bénin» pour le don de ce module en préfabriqué et plus particulièrement à son président Monsieur Nidété Salomon et sa représentante au Bénin, Mme Ayi Renée, chef du personnel de l'ORTB et aux Michel Suisy Rives-Michel et Sylvie Mays qui ont dû sacrifier toutes leurs vacances d'être dernier pour l'installation du module en préfabriqué.

Nous n'oubliions pas tous les braves ouvriers qui ont mis tout leur savoir faire que pour ce site soit à vous tous aujourd'hui. Une fois encore à vous tous merci.

En direction des riverains qui se sont vus un jour le passage coupé, veuillez accepter d'abord nos excuses, et ensuite, nos remerciements pour le soutien sans faille que vous avez apporté à la réalisation de l'œuvre.

Enfin nos remerciements au personnel de l'ITA qui nous a facilité l'accès au site ces derniers jours».

Suivent enfin la bénédiction de l'eau de la statue de la Vierge Marie implantée dans la cour ; la coupe du ruban symbolique ouvrant définitivement les portes du centre à tous les malades.

Priions la Vierge Marie dont le cœur est rempli de compassion afin qu'elle guide maternellement tous les soignants et tout le personnel du centre médical Saint-Jean annexe de Maria Gléta, et tous les malades qui fréquenteront le centre afin qu'il devienne véritablement une maison de soulagement de la souffrance.

Clément Ganvôedo

## SEIGNEUR. QUE TES ŒUVRES SONT BELLES !



Le personnel devant le centre médical.

## QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE DU FOYER DE CHARITÉ D'ALÉDJO

### UN CHANT D'ESPÉRANCE POUR L'ÉGLISE-FAMILLE DE DIEU EN AFRIQUE

« Ô mon âme, bénis le Seigneur  
Et que tout mon être exalte son saint Nom ».

Comme la Bienheureuse Vierge Marie, il y a de cela 2000 ans, l'Église-Famille d'Afrique chante aujourd'hui les merveilles du cœur de Dieu pour le salut du genre humain. Comment ne pas exécuter une hymne d'action de grâce pour le premier foyer de charité missionnaire implanté, sur la terre d'Afrique il y a de cela 40 ans ! Comment ne pas louer le Seigneur pour la vie de famille qu'il promeut au cœur de ces maisons de silence, de ressourcement spirituel et de renconter personnelle avec le Christ, Lumière des Nations ? Comment enfin ne pas exalter «Magnificat pour la vie de famille qui quotidiennement respirent de ces foyers de charité, — au Burkina Faso, au Bénin, au Ghana, au Togo et dans près d'une quarantaine de pays du monde —, comme pour, à l'instar de la Sainte-Famille de Nazareth, offrir à l'Église d'Afrique un merveilleux chant de gloire et d'espérance au Dieu Trinité, Père-Fils-Esprit.

UN « MAGNIFICAT », UNE CÉLÉBRATION DE FOI ET D'ESPÉRANCE

Samedi 15 décembre 2001. Jour d'alégresse et de joie. Jour tant attendu pour porter à l'autel du Seigneur les Magnificats des quarante années de vie de famille au cœur du foyer de charité d'Alédro. L'événement était une véritable action de grâce à la louange de la Sainte Famille de Nazareth, à en croire l'éclatant témoignage du Père Denis Sagbo, Père spirituel à charge du foyer de charité Marie-Reine-de-la-Paix (Bénin). Famillale, belle et riche en couleurs, elle était placée sous la douceur d'un flambeau de la mémoire, du souvenir et du remerciement. Gracieux, mémoire et heureux souvenir de la main de Dieu dans notre histoire ! Action de grâce et remerciement à Dieu et aux hommes ! Aujourd'hui à la suite de la Bienheureuse Vierge Marie et de Son Eminence Bernardin Cardinal Gantin voici la foule des heureux participants à cette célébration qui, d'un même cœur et d'une même voix, chantent les merveilles de la Providence de Dieu pour le continent africain. «Magnificat anima mea dominum, et exultavit spiritus meus in deo salutari meo (Mon âme exalte le Seigneur, exulte mon esprit en Dieu mon Sauveur)». À la tête de cette foule, on pouvait noter la présence rassurante et priante du chargé d'affaires près la Nunciature du Bénin, Mgr. Pierre Van tot Nguey (célébrant principal) entouré des évêques de Kara et de Dapaon, de plusieurs Pères des foyers de charité d'Afrique et d'ailleurs dont le Père Bernard Michon, Père spirituel général des foyers de charité, des délégations venues de la France, des anciens retraitants d'Alédro et des membres de l'association du foyer de charité d'Alédro. Splendeur de la vie de Dieu au sein des familles de charité en Afrique, l'homélie de Mgr. Pierre Van tot se veut des pages vivantes pour un témoignage exceptionnel à la suite du Christ. Le père Denis Sagbo apprécie : «Dans son homélie de circonstance, le chargé d'affaire nous a profondément replongés dans un témoignage vivant à partir de son expérience vécue au Vietnam. Il a ensuite mis l'accent sur l'importance de la vie selon l'Évangile, une vie qui d'ailleurs représente celle

quotidiennement menée dans les foyers de charité. Il nous a enfin encouragés pour la poursuite de la mission de Jésus-Christ dans un réel effort de rayonnement». En témoigne d'ailleurs l'éclat de la célébration de ce jubilé de famille où trois jeunes filles ont prononcé leur engagement pour une vie missionnaire de la charité au service de Dieu et des hommes.

Authentique hymne d'espérance pour l'Église-Famille de Dieu en Afrique, cette célébration a permis à ces trois jeunes laïques consacrées de proclamer leur «fat à la suite du Christ pour ensemble former dans le silence, l'adoration, la charité et l'écoute de la parole de Dieu, une cellule vivante de l'Église Famille de Dieu à l'école de la Sainte-Famille.

### UN CHARISME, UNE ÉCOLE DE PRIÈRE ET DE VIE

Avec la célébration du quarantième anniversaire du foyer de charité d'Alédro, premier foyer missionnaire en Afrique, on est en mesure de se poser la question de savoir davantage sur le charisme particulier des membres des foyers de charité fondés par Martin Robin en 1936. Quelle est la mission des foyers de charité ? Le Père Denis Sagbo répond à travers les lignes du bulletin d'inscription à l'adresse des retraitants.

« Au foyer de charité, nous assurons l'accueil des personnes en quête de Dieu, en essayant de créer un climat de recueillement, de prière et de travail propre à notre vie de famille à l'instar de la Sainte Famille de Nazareth. Notre vie est marquée par l'exercice de la paternité spirituelle assurée par le prêtre qui a la charge du foyer. En outre, la prédication et l'accompagnement des retraitants sont nos moyens d'évangélisation ordinaire.

« En somme par notre consécration au service de la Parole dans un incessant effort de témoignage chrétien, nous cherchons à compter parmi les héritiers de la nouvelle civilisation de l'amour : «voyez comme ils s'aiment ! Enfin, notre communauté est ouverte à toute jeune fille qui se sent appellée réellement à vivre le charisme propre aux foyers de charité. Le cas échéant elles sont priées de s'adresser au père du foyer de Séghoboué soit par la correspondance soit à l'occasion d'une retraite qu'elles auront choisie de suivre sur place, soit sur rendez-vous ». Grands moments de profond recueillement, ces retraites sont vécus dans une ambiance où règne méditation et contemplation en vue d'une conversion profonde. Échelonnée, sur un calendrier bien défini, elles permettent d'enraciner les retraitants dans les saintes écritures et la sainte doctrine de l'Église catholique.

Au total, avec le quarantième anniversaire du foyer de charité d'Alédro, un premier chant d'espérance surgit du cœur et des lèvres de l'Église-Famille de Dieu en Afrique. Puisse en elle, s'élever perpétuellement cette exaltation du Psalmiste : voyez comme il est bon, qu'il est doux d'habiter en frère, tous ensemble (Ps 133, 1).

Brice C. Ouinsou - Séminaire Saint-Gall

## LA MORALISATION DE LA VIE PUBLIQUE... CE QU'EN PENSENT CERTAINES PERSONNALITÉS

(Suite de la page 7)

qu'ils aillent chercher un hémiécypte, non pas à Porto-Novo mais dans une prison.

Il y a également des hauts fonctionnaires qui ont commis des malversations dans les différents ministères. Des gens qui ont géré des projets et qui n'ont pas pu les mener à terme, des gens qui ont désorganisé l'économie. Il faut pouvoir mettre ceux-là à l'ombre pour signifier à l'opinion publique que l'impunité n'a plus droit de cité au Bénin. Il y a des affaires qu'il faut clarifier au plus vite et en sanctionner les éventuels coupables. Il s'agit des affaires comme le dossier SONACOP qui est au pied du gouvernement comme un goulet.

La crédibilité du gouvernement dans la lutte contre la corruption dépend de sa capacité à régler ses problèmes. Si le gouvernement n'arrive pas à faire la transparence dans cette affaire, personne ne peut croire en sa volonté de lutter contre la corruption. Parce que la lutte contre la corruption ne peut pas être une

lutte sélective. Il faut qu'elle soit une lutte totale, sans discrimination aucune.

À long terme, il faut commencer un travail au niveau des mentalités. Aussi bien dans les églises, les mosquées, les couvents, dans tous nos centres où Dieu est invoqué que dans les écoles, dans les structures de socialisation, il faut commencer par amener les gens à comprendre que le bien public est un bien collectif qui doit être entretenue et préservé pour ses biens propres. Parce que le problème qui se pose est de savoir à qui appartient le bien public? Pour le Béninois, dans sa tête, le bien public signifie le bien qui n'appartient à personne. Et si ce bien n'appartient à personne eh bien, on peut faire de ce bien ce que l'on veut; on peut le piéter, le détruire, le voler. Je crois qu'il faut changer cette perspective, cette façon de voir, cette vision du bien public. Il faut une nouvelle vision du bien public, «un bien collectif» qui doit être entretenue comme un œuf, parce que ce bien public défend l'intérêt de tous.

Voilà les deux principales solutions auxquelles je pense pour qu'on puisse venir à bout progressivement de la corruption.

### RAFIATOU KARIM

Madame Rafiatou Karim  
députée à l'Assemblée nationale (MADEP)

La «Croix du Bénin» : Près de douze ans après l'inauguration du Renouveau démocratique chez nous, comment appréciez-vous le combat de la lutte contre la corruption menée par les différents gouvernements qui se sont succédé ?

**Madame Karim Rafiatou :** Il convient, au prime abord, de redire à vos lecteurs en quoi consiste la corruption et quelles conséquences elle entraîne dans la vie quotidienne de chacune et chacun d'entre nous.

L'actuel ministre des finances et de l'économie de notre pays, Monsieur Abdoulaye Bio Tchané, se préoccupe beaucoup, comme vous le savez, de la question. Visiblement, il cherche à réduire, voire faire disparaître la corruption de nos mœurs, mais vous pensez bien qu'il s'agit d'une œuvre immense à laquelle tous les hommes et toutes les femmes de bonne volonté doivent activement participer.

Monsieur Bio Tchané affirme par exemple dans son livre «Lutter contre la corruption. Un impératif pour le développement du Bénin dans l'économie internationale» que la corruption des fonctionnaires chargés du recouvrement des recettes de l'Etat permet aux sociétés et/ou aux individus de payer moins d'impôts et de taxes à l'Etat. L'Etat perd donc de l'argent dont il a besoin pour faire fonctionner les institutions et assurer

aux citoyens la sécurité, l'éducation, les soins de santé, etc...

En réalité, chaque sou détourné par qui que soit parmi les Béninois affecte directement la vie quotidienne de toute la communauté nationale. C'est pour cette raison que je dis bien que tout doit être fait pour lutter contre la corruption et punir toute personne qui en est responsable.

Au Bénin, malgré tout, on peut dire que la lutte contre la corruption n'est pas un vain mot. Il y a des résultats concrets, vérifiables par tous ceux que la question intéresse. Le ministre Bio Tchané dit, par exemple, qu'après deux années de lutte systématique contre la corruption au sein du ministère des Finances et de ses services comme la douane, «les recettes fiscales ont augmenté de 15% par an» sans que la politique fiscale ait été modifiée.

Il faut se réjouir d'un tel résultat et encourager le ministre des Finances et tous ses collaborateurs à poursuivre le combat, car 15% supplémentaires des recettes de l'Etat donnent la possibilité au gouvernement d'offrir de meilleurs services aux citoyens dans tous les secteurs de la vie quotidienne. La lutte menée au sein du ministère des Finances contre la corruption se mène aussi dans d'autres départements ministériels et à la présidence de la République.

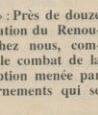
Je rappelle l'existence depuis le 19 décembre 1996 de la Cellule de la moralisation de la vie publique créée par décret n° 96-579 du 19 décembre 1996. Il faut également se souvenir des travaux entamés par la Commission Ahounou en 1989 et poursuivis après la Conférence nationale de février 1990 par celle de Monsieur Amoussou Kpaka. Tout cela traduit la volonté des gouvernements et de la société civile de mettre un frein à la corruption.

La «Croix du Bénin» : En dépit des mesures prises pour combattre la corruption chez nous, le fléau persiste sous diverses formes. Que faire concrètement, selon vous, pour lutter efficacement contre la corruption afin d'assainir la vie publique ?

**Madame Karim Rafiatou :** Vous avez raison de poser cette question. La lutte contre la corruption est difficile dans tous les pays du monde. La position géographique du Bénin, pays ouvert sur la mer et près de ports de transit, voisin de grands pays aux ressources naturelles importantes, favorise le blanchiment d'argent, c'est-à-dire, le recyclage de fonds issus des activités de groupes criminels et la corruption à grande échelle, car les sommes d'argent concernées sont colossales.

Par ailleurs, le fait que le secteur informel occupe une place, à mon avis, encore trop importante dans l'économie nationale donne une possibilité supplémentaire aux corrupteurs et aux corrompus parce qu'une grande partie, pour ne pas dire la totalité des transactions se règle en liquide et ne laisse donc aucune trace.

### PATRICK DJIVO

Monsieur Patrick Djivo  
député à l'Assemblée nationale (PRD)

La «Croix du Bénin» : Près de douze ans après l'inauguration du Renouveau démocratique chez nous, comment appréciez-vous le combat de la lutte contre la corruption menée par les différents gouvernements qui se sont succédé ?

**Monsieur Patrick Djivo :** Avant de répondre à votre question, permettez-moi d'abord de vous remercier par rapport à cet entretien que vous avez bien voulu m'accorder et qui porte sur un thème très sensible et d'actualité chez nous au Bénin: La Corruption.

Je me réjouis surtout de cette opportunité que vous m'offrez en ce sens que je représente la jeunesse de notre pays à l'Assemblée Nationale et tenez-vous tranquille,

le phénomène de la corruption tel que ça évolue chez nous si l'on n'y prend garde, finira par assombrir l'avenir de la jeunesse béninoise. En effet l'appréciation que je peux donner au sujet du combat de la lutte contre la corruption, près de 12 ans après le renouveau démocratique sera perçue sous deux angles, puisque différents régimes se sont succédé à la tête de notre pays depuis la conférence nationale de février 1990.

Lorsque je prends la période de 1991 à 1996, la lutte contre la corruption était quasiment inexiste et cela peut se justifier. Rappelez-vous que déjà à partir de 1989, notre pays traversait une grave crise économique suite à la mauvaise gouvernance du régime

(Lire la suite à la page 12)

**ÉCONOMIE — DÉVELOPPEMENT****LE MINISTRE BÉNINOIS DES FINANCES,  
ABDOUAYE BIO TCHANÉ, DIRECTEUR  
DU DÉPARTEMENT AFRIQUE DU FMI**

Le ministre des Finances et de l'Économie de la République du Bénin, Abdoulaye Bio Tchané, va bientôt quitter le poste de grand argentier national. La raison, Abdoulaye Bio Tchané quitte le Bénin pour aller à Washington où il dirigera le prestigieux département Afrique du Fonds monétaire international (FMI).

En effet, sur proposition du directeur général du FMI, Horst Köhler, le conseil d'administration de l'institution s'est réuni le jeudi 10 janvier 2002 pour nommer Abdoulaye Bio Tchané, directeur du département Afrique du FMI. À travers la personne du ministre des Finances et de l'Économie, le Bénin venait ainsi d'être honoré.



Abdoulaye Bio Tchané

Principal responsable du suivi des relations du FMI avec 44 pays

**LA MORALISATION DE LA VIE PUBLIQUE...  
CE QU'EN PENSENT...**

(Suite de la page 11)

du P.R.P.B., ce qui a entraîné une délinquance de notre économie nationale. Ainsi la priorité du régime qui a dirigé notre pays de 1991 à 1996 était de redonner confiance aux bailleurs de fonds et reconstruire l'économie nationale.

Quant à la période 1996-2001, le général Mathieu Kékérou donnait espoir aux peuples béninois par rapport à sa ferme volonté de lutter contre la corruption et d'assainir la vie publique. Mais le constat qui s'est dégagé durant ce quinquennat est qu'on parle de moralisation de la vie publique, cependant, on assiste sous ce régime à de grands scandales financiers: c'est le cas de la SONACOP où on aurait pris l'argent de la SONACOP pour acheter la SONACOP, du dossier des 70 milliards, de la mauvaise gestion de la filière coton et j'en passe.

En définitive, 12 ans après le renouveau, le combat de la lutte contre la corruption est négatif en dépit de quelques timidies actions à la douane.

La «Croix du Bénin» : En dépit des mesures prises pour combattre la corruption chez nous, le fléau persiste sous diverses formes. Que faire concrètement, selon vous, pour lutter

efficacement contre la corruption afin d'assainir la vie publique ?

**Monsieur Patrick Djivo :** Lorsque vous me dites qu'en dépit des mesures prises pour combattre la corruption chez nous, le fléau persiste sous diverses formes cela confirme que c'est du folklore qu'on organise autour de ce dossier.

En effet, pour lutter concrètement contre la corruption, il faudra que les dirigeants de notre pays soient animés d'une réelle volonté politique car à force de scandale: «si vous êtes prêts, moi aussi je suis prêt», on ne pourra jamais lutter contre ce fléau.

De plus, il faudrait que l'impuissance ne soit plus érigée en système dans notre pays, car vous voyez de hautes personnalités qui sont parfois soupçonnées ou parfois coupables de malversations et qui ne sont pas du tout inquiétées, parce qu'elles savent que nous sommes dans un pays où on ne punit jamais, lorsqu'il s'agit des grands dossiers de corruption.

Pour finir, je pourrais ajouter qu'il faudra mettre à la disposition de la société civile des moyens nécessaires pouvant lui permettre de s'impliquer davantage dans le combat de la lutte contre la corruption. Cette société civile doit aussi sensibiliser l'ensemble des Béninois à dénoncer ce fléau sous tous ces aspects.

Propos recueillis par  
Alain Sessou et Guy Dossou-Yovo

d'Afrique subsaharienne, le directeur du Département Afrique travaille, sous l'autorité du directeur général du FMI, en étroite collaboration avec les autres membres de l'équipe dirigeante de l'institution. Il anime la réflexion sur la planification, la gestion et la supervision du travail des quelque 200 agents de son département et définit la vision stratégique dans laquelle s'inscrit leur action. Le directeur est responsable aussi du développement de la stratégie du FMI en Afrique.

Le département Afrique a pour fonctions essentielles de donner à la direction et au conseil d'administration du FMI des avis sur la situation ou la politique économique de ces 44 pays, de les conseiller dans le domaine macroéconomique et de mettre en œuvre la politique du FMI, à leur égard, qui vise à favoriser et préserver leur stabilité macroéconomique et à améliorer leurs chances de croissance durable.

Pour s'acquitter de ces responsabilités, le département Afrique:

— suit l'évolution économique, financière et politique des pays de la région, et donne des avis dans ce domaine;

— conduit l'action du FMI auprès de ces pays dans le cadre des consultations périodiques avec chaque État membre, de la négociation de programmes susceptibles d'ouvrir l'accès aux crédits ou aux prêts du FMI et de l'examen des résultats obtenus dans l'application de ces programmes;

— joue un rôle majeur dans la formulation de la position du FMI vis-à-vis de ces pays dans des domaines tels que le suivi et l'évaluation de leur économie, la prise de mesures correctives et l'accès aux prêts de l'institution;

— coordonne l'assistance technique aux États membres et participe directement dans certains cas, à des projets engagés à ce titre;

— aide les États membres à élaborer des stratégies de lutte contre la pauvreté et des programmes écono-

miques appuyés par le FMI dans le cadre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance ;

— participe aux efforts multilatéraux d'allégement de la dette et en particulier à l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés ;

— collabore, avec la Banque Mondiale, les autres institutions multilatérales et bilatérales et les organisations régionales en Afrique ;

— examine, en consultation avec les créanciers officiels et privés, les questions liées au financement des programmes économiques et rééchelonnement du service de la dette extérieure des États membres.

Félicien Sédro

**QUI EST ABDOUAYE  
BIO TCHANÉ ?**

Né en novembre 1952, Abdoulaye Bio Tchané a effectué ses études primaires à Djougou. Inscrit au Lycée Béhanzin à la fin de ses études primaires, il a réussi au Baccalauréat en 1972, série C. Poursuivant, ses études supérieures en France, Abdoulaye Bio Tchané, a obtenu la maîtrise en Économie. Trois ans plus tard, il a décroché un BES bancaire au Centre Ouest-africain de formation bancaire (COFED) à Dakar. En 1983, il a obtenu un DES bancaire islamique.

De 1979 à 1989, Abdoulaye Bio Tchané a été économiste, puis chef service à l'Agence BCEAO à Cotonou. Après un test, fructueux, il a rejoint le Fonds monétaire international (FMI) en qualité d'économiste. Remarqué à ce poste par le gouverneur de la BCEAO, Charles Konan Banny, Abdoulaye Bio Tchané a rejoint Dakar. Et de 1992 à 1996, il a occupé le poste de vice-gouverneur. De 1994-1996, il a été également secrétaire du conseil de convergence de l'UEMOA.

De 1996 à 1998, il a occupé la fonction de directeur des études de la BCEAO. De mai 1998 jusqu'à sa nomination à la tête du département Afrique du FMI, il a été ministre des Finances et de l'Économie.

Marié, il est père de trois enfants.